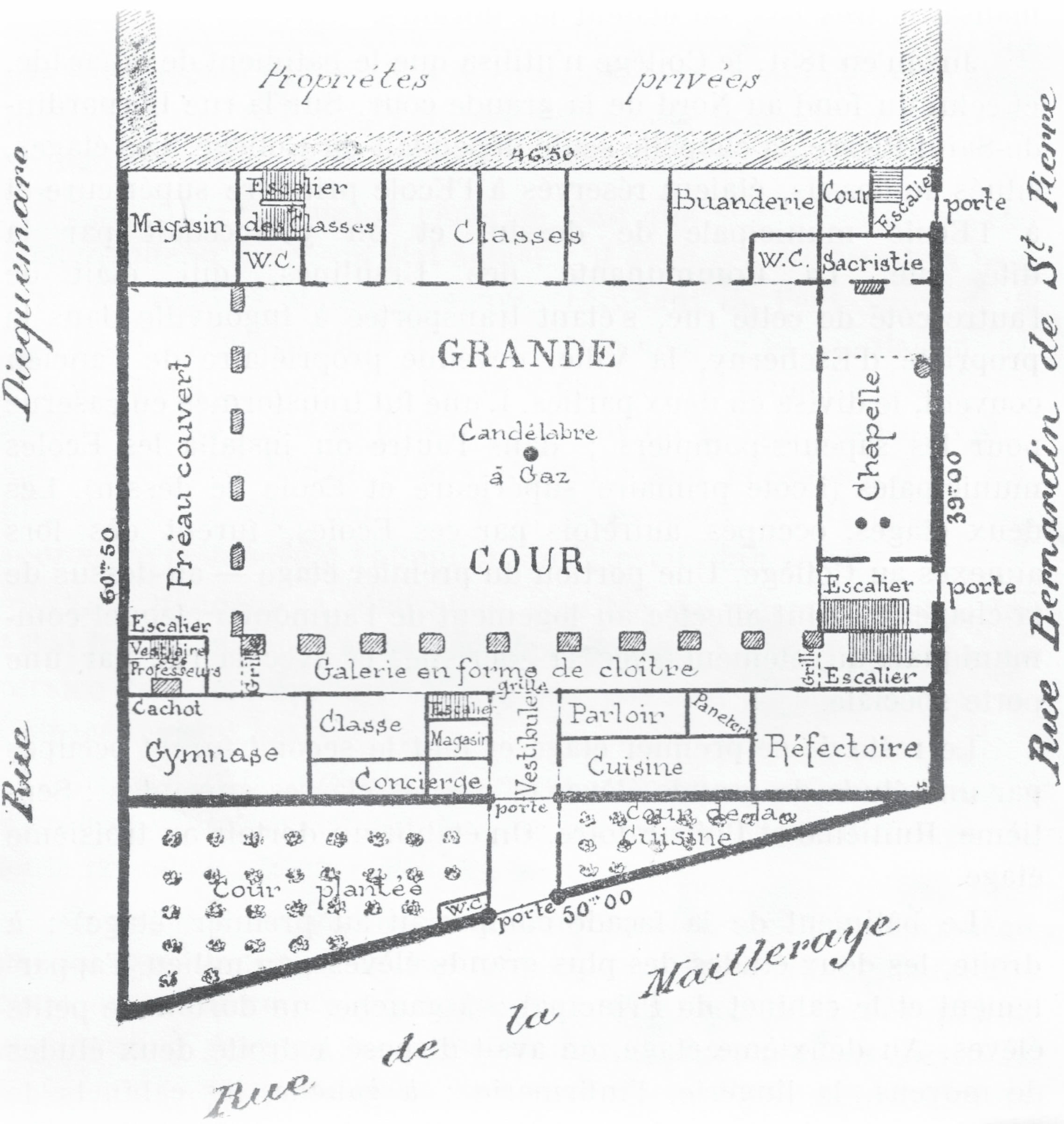


LYCEE

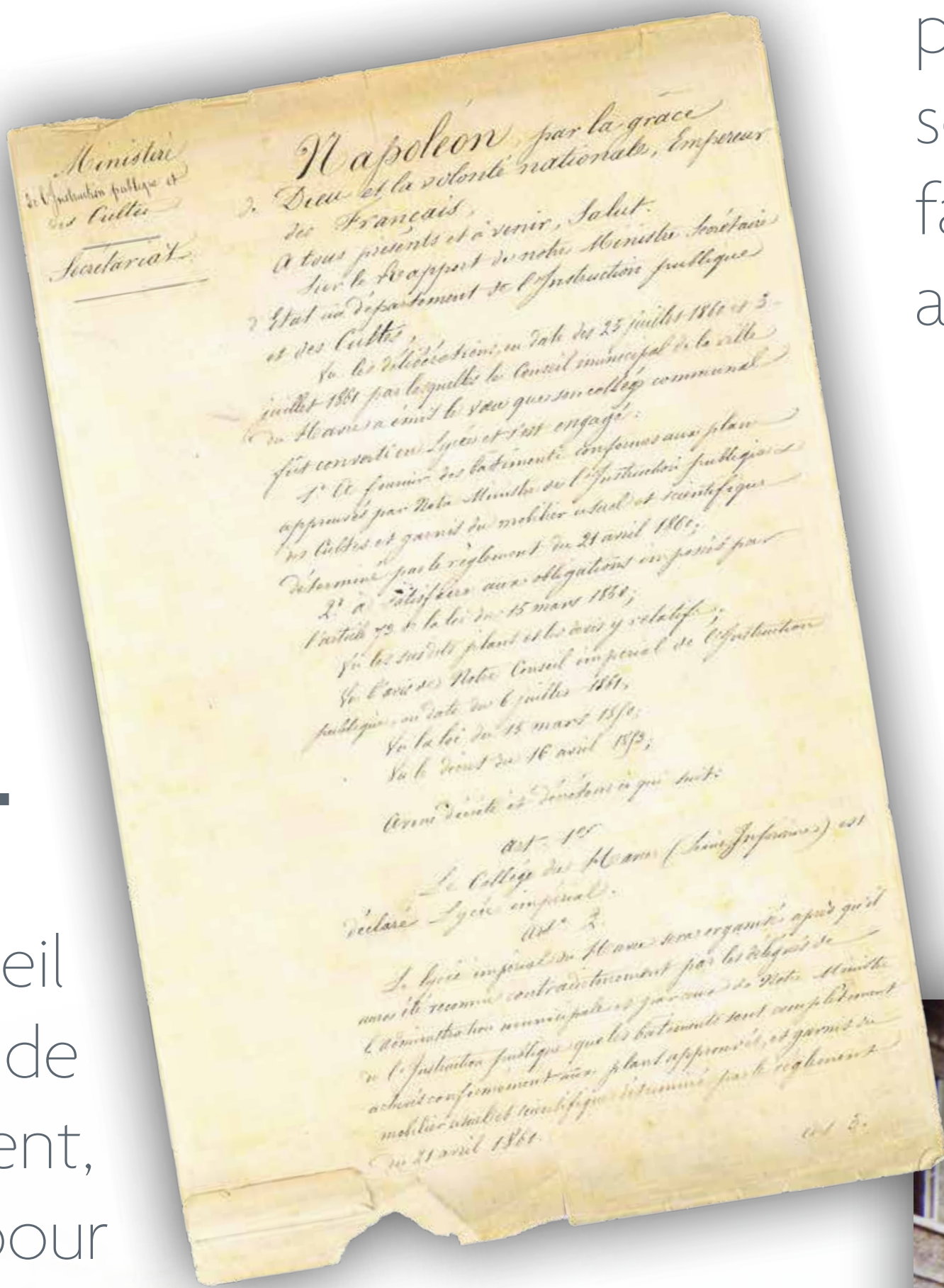
FRANCOIS 1^{ER}
150 ANS

1866-1940

LE LYCÉE DE GARÇONS



© collection lycée François 1^{er}



© Archives municipales

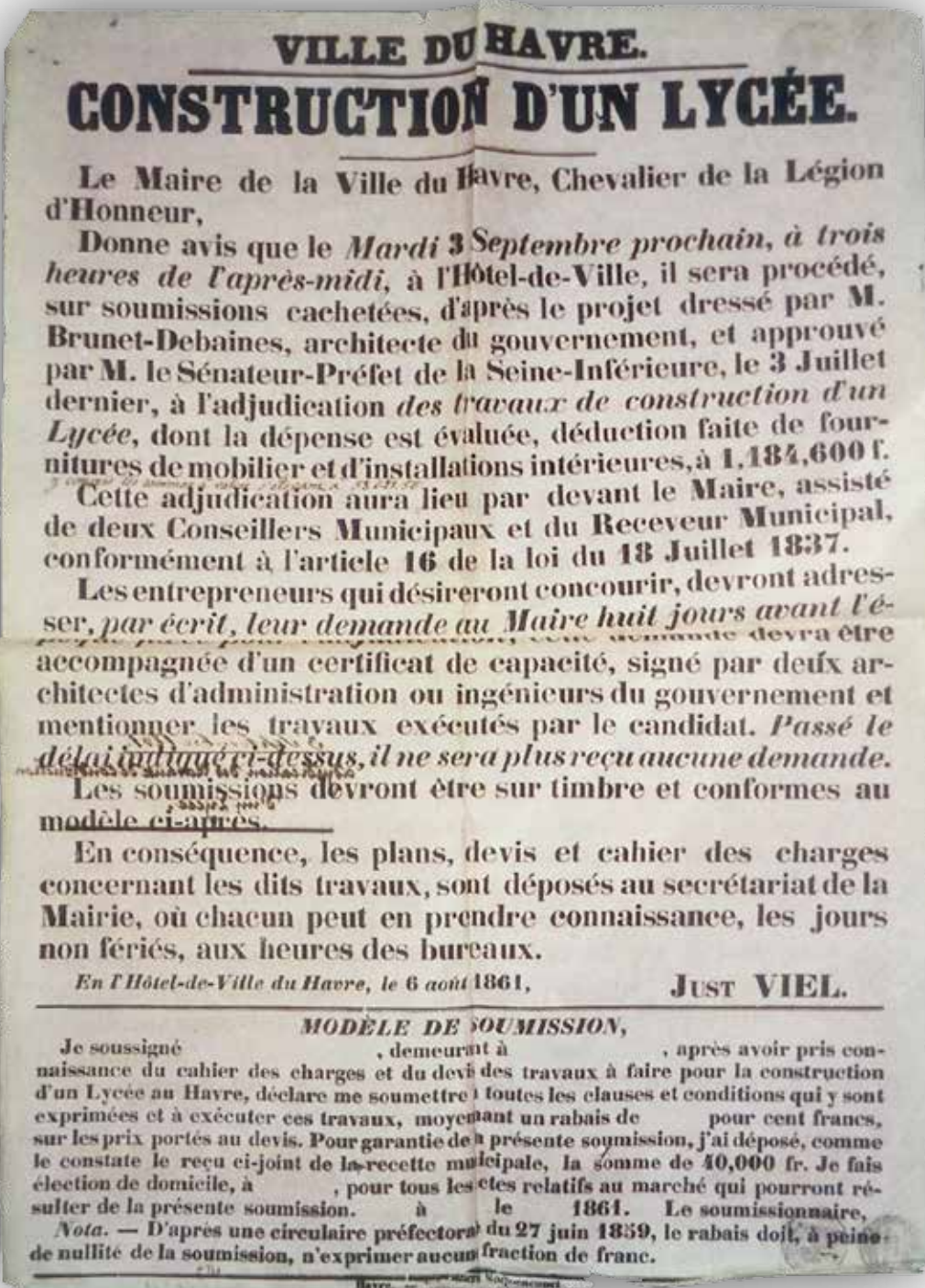
NAISSANCE D'UN
LYCÉE MONUMENTAL

Le 12 juillet 1861, le conseil municipal du Havre décide de construire un nouveau bâtiment, situé au Nord-Est de la ville, pour accueillir les élèves. Le 22 juillet de la même année, par décret de l'empereur Napoléon III, le collège du Havre devient lycée impérial. La première pierre est posée le 15 avril 1863 par le maire du Havre, Just Viel. L'inauguration officielle a lieu le 22 novembre 1866. Les édiles havrais et les architectes ont vu grand : les bâtiments s'étendent sur un terrain de 17 300 m2, entre la rue Ancelot (future rue Jean-Paul Sartre), la rue Malakoff (rebaptisée rue Just Viel) et la rue Napoléon (qui devient ensuite la rue du Lycée, puis la rue Anatole France).

Les salles de classe sont réparties sur deux étages ; sont bâtis en outre : une cour avec jardin, deux autres cours pour le lycée et le petit lycée, des préaux couverts, une chapelle, une infirmerie, des laboratoires, des salles de collections, des salles d'études, une bibliothèque, le réfectoire et les dortoirs pour les internes. Le coût total pour la construction de l'établissement est de 2.030.000 de Francs, presque entièrement pris en charge par la ville.

AVANT LE LYCÉE, UN COLLÈGE

Depuis la création du Havre, en 1517, un seul établissement, appelé collège, accueille les élèves du secondaire, c'est à dire les écoliers qui poursuivent une scolarité après l'école primaire. A partir de 1600, il se situe rue Beauverger (dans l'actuel quartier Notre Dame) suite à la donation par l'abbé Michel Petit, curé d'Heuqueville, de sa maison. Le collège accueille les enfants des notables de la ville (noblesse et bourgeoisie), ces derniers en assurent le financement et le fonctionnement. En 1793, le collège du Havre est supprimé par la Convention puis rétabli en 1804, sous l'Empire. En 1837, la municipalité fait construire un nouveau bâtiment, rue de La Mailleraye (dans l'actuel quartier du Perrey), qui accueille également les élèves de l'école primaire supérieure. Cependant ses capacités d'accueil deviennent rapidement insuffisantes dans une ville ouverte sur le monde en pleine expansion démographique et urbaine. Les autorités municipales souhaitent en outre que l'établissement soit transformé en lycée, du fait entre autre de sa renommée avec des effectifs passés en trente ans de 70 à 300 élèves, dont de nombreux étrangers.



© Philippe Manneville



© collection lycée François 1^{er}



© collection lycée François 1^{er}



© collection lycée François 1^{er}

LYCEE

FRANÇOIS 1^{ER}
150 ANS

1866-1940

LE LYCÉE DE GARÇONS

Le lycée impérial du Havre, devenu lycée de garçons du Havre dès 1870 est un établissement d'enseignement secondaire public. Il accueille dans ses bâtiments, les élèves de la sixième à la terminale, après que ces derniers aient effectué une scolarité à l'école primaire qui devient obligatoire, entre 6 et 13 ans, avec la loi Ferry de 1882. Cette dernière peut être effectuée au petit lycée, dont les cours ont lieu dans l'aile Sud de l'établissement. Le petit lycée accueille les élèves de moins de 6 ans dans les classes de maternelle (appelées enfantines) ainsi que les élèves de primaire. Si l'enseignement en classes enfantines est mixte, il devient, dès le primaire, séparé. Ainsi le petit lycée et le lycée sont des établissements essentiellement destinés aux garçons. Les scolarités en maternelle, primaire et secondaire restent payantes et ce malgré la gratuité de l'école primaire actée par la loi Ferry de 1881.



Classe enfantine 1923-1924
© collection lycée François 1^{er}



Lycée annexe de Fécamp © collection lycée François 1^{er}

LYCEE DE GARÇONS DU HAVRE

TARIFS SCOLAIRES

Applicables au 1^{er} Octobre 1919, conformément aux prescriptions de l'arrêté Ministériel ci-contre et de l'arrêté de M. le Recteur de l'Académie de Caen en date du 24 Juin 1919.

Payables par 3 termes égaux de 3^{es} chacun.

	2 ^e COTE	1 ^{re} COTE	Division	CLASSES	CLASSE	
	CLASSE de	CLASSE de	élémentaire	primaires	secondaire	
	Maternelle	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	7 ^e et 8 ^e	9 ^e et 10 ^e		
Externat simple...	225	180	180	130	72	63
Externat surveillé...	315	240	240	180	108	90
Demi-pensionnat...	720	675	675	570	558	504
Pensionnat.....	1.242	1.188	1.188	1.080	1.035	927

ABONNEMENTS FACULTATIFS

Pour les Entantes	2 ^e COTE	1 ^{re} COTE	2 ^e COTE	CLASSE	CLASSE	
Abonnement aux livres	CLASSE de	CLASSE de	CLASSE de	CLASSE de	CLASSE de	
Chaque...	Maternelle	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	7 ^e et 8 ^e	9 ^e et 10 ^e		
	27	30,25	30,25	30,25	18,50	13,50
	payables en une seule fois à l'entrée de l'élève pour l'année scolaire.					
Pour toutes les Elèves						
Frais de copie et d'édu-						
cation religieuse...	10 fr.	non fractionnables, payables en une seule fois à l'entrée de l'élève pour l'année scolaire.				

Tarifs 1919

© collection lycée François 1^{er}

Le lycée du Havre est un établissement public destiné aux élites sociales de la ville et de ses environs qui se pressent chaque année aux distributions solennelles des prix. L'établissement est doté d'un internat, des annexes ouvrent à Fécamp en 1907, Étretat et Saint-Valery en Caux dans les années 1930. Ce sont des petits lycées, pour l'enseignement primaire, les élèves poursuivront ensuite leur scolarité secondaire au lycée du Havre. Après la Première Guerre mondiale, comme partout ailleurs en France, le lycée se démocratise : le nombre d'élèves boursiers augmente (dès les années 1920) ; le lycée public devient gratuit (dans les années 1930).

Au petit lycée, les élèves suivent un enseignement de la onzième à la septième. À l'issue de cette scolarité, ils passent le certificat d'études primaires élémentaires. Au lycée, les élèves ont vocation à devenir bacheliers. De 1866 à 1902, les élèves ont une scolarité commune en sixième et en cinquième, puis choisissent des options en quatrième, pour passer soit le baccalauréat ès lettres, soit le baccalauréat ès sciences. A partir de 1902, les élèves, de la sixième à la troisième sont divisés en deux sections selon qu'ils étudient le latin (A) ou non (B). Puis en seconde, ils choisissent entre quatre sections : latin-grec (A), latin-langues (B), latin-sciences (C), langues-sciences (D). Chacune d'entre elles correspond à un baccalauréat.



Classe de mathématiques et philosophie 1923-1924
© collection lycée François 1^{er}



Gymnase © collection lycée François 1^{er}



LYCEE
FRANCOIS 1^{ER}
150 ANS

1914-1918 LE LYCÉE À L'ÉPREUVE DE LA GRANDE GUERRE



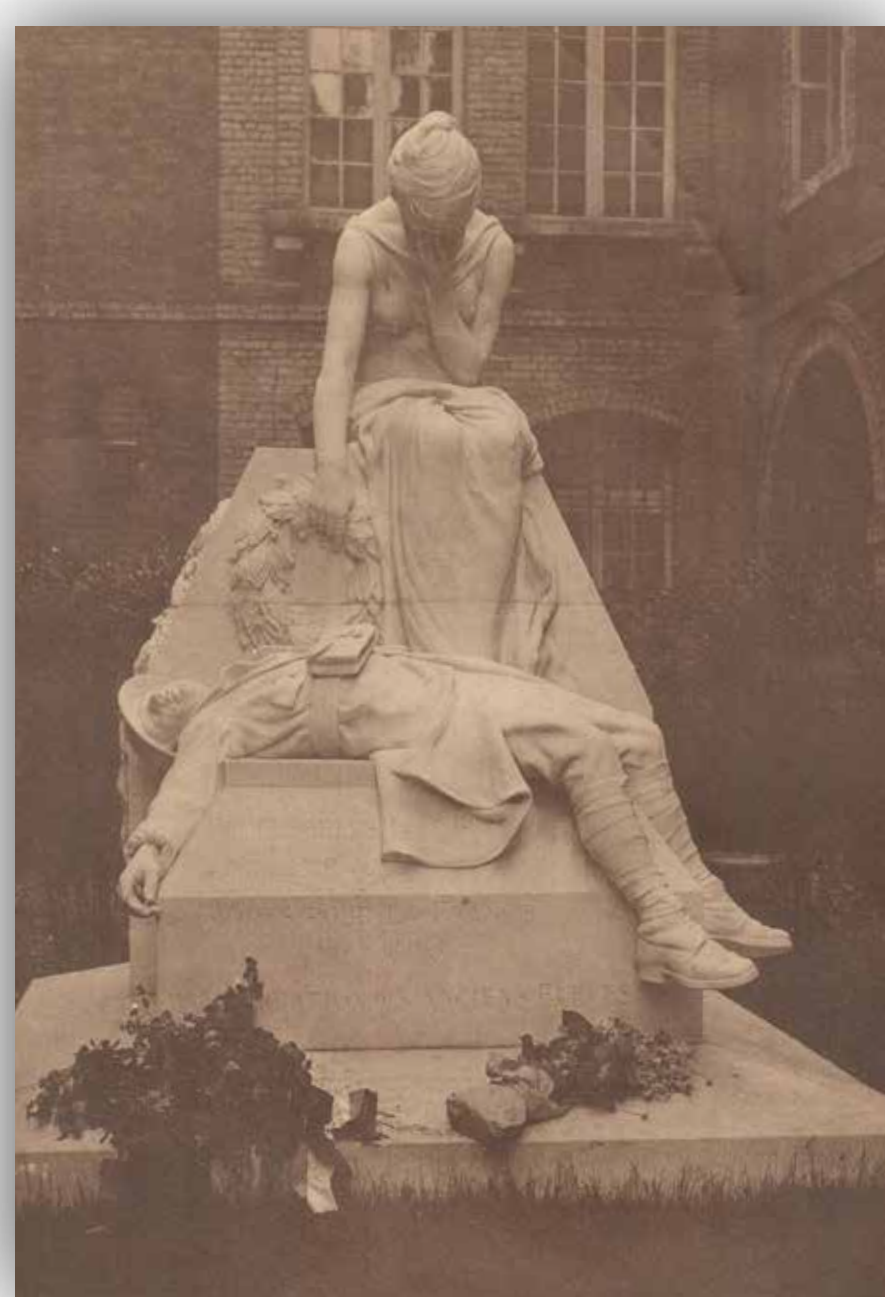
© Fort d'Ivry

**DANS LA COUR ET LES DORTOIRS,
LES ÉLÈVES ONT LAISSÉ LA PLACE
AUX CONVALESCENTS**



© Dr. Patrick Loodts

En 1921, est inauguré le monument aux morts du lycée, œuvre du sculpteur Alphonse Saladin. Ce monument rend hommage aux plus de 180 professeurs, agents, élèves et anciens élèves disparus durant cette guerre.



© Lycée François 1^{er}



© Lycée François 1^{er}



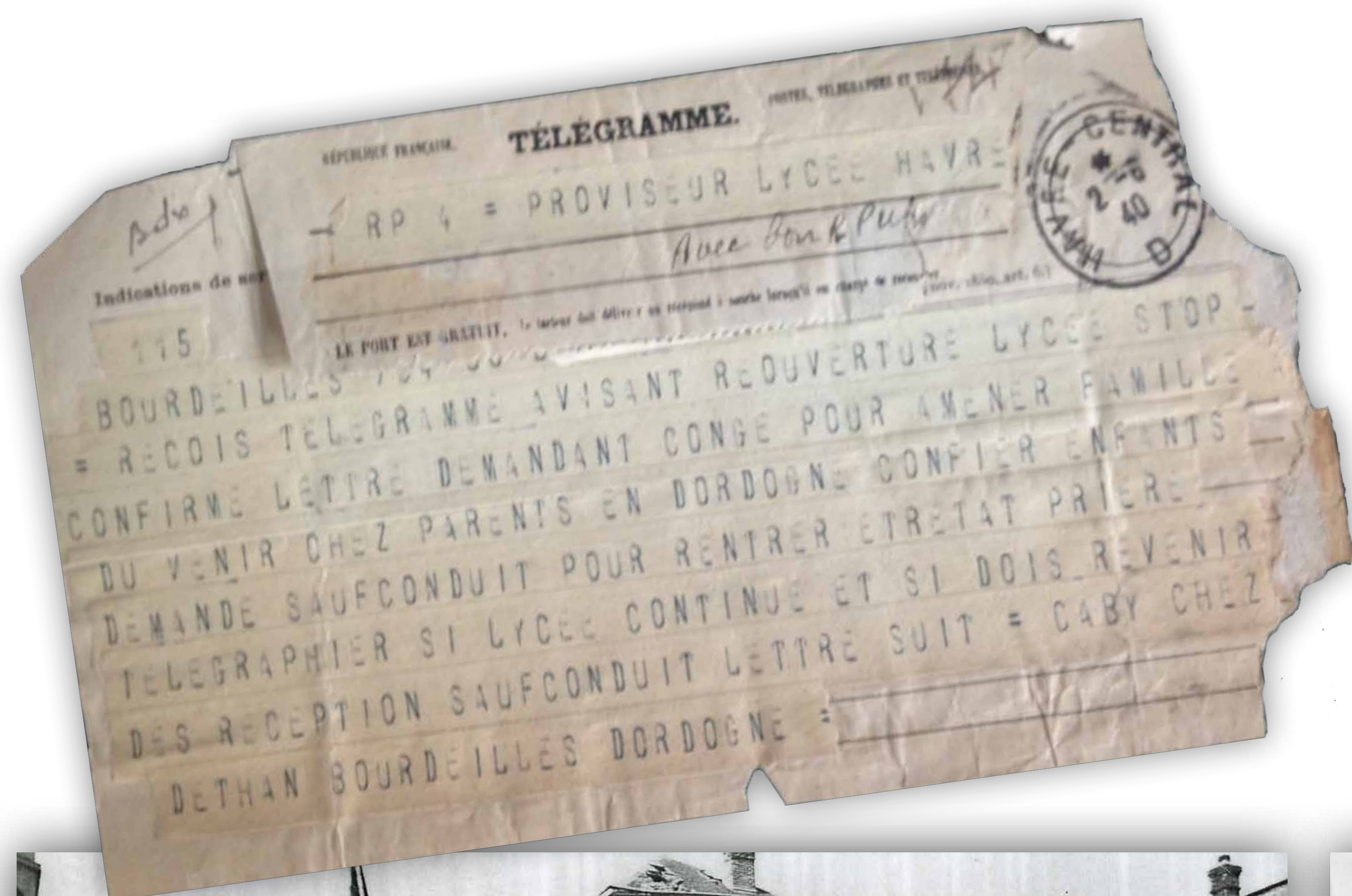
**LE GYMNASSE DU LYCÉE TRANSFORMÉ
À L'OCCASION D'UNE CÉRÉMONIE EN
JUILLET 1916**

© Bibliothèque municipale

LYCEE

FRANCOIS 1^{ER}
150 ANS

1939 - 1945 LE LYCÉE DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE



Le lycée connaît de profonds bouleversements durant la Seconde Guerre mondiale. Il est vidé de ses professeurs (mobilisés, prisonniers ou sur le chemin de l'exode) et de ses élèves. Certains ont quitté la ville avec leur famille, parfois seuls, d'autres sont scolarisés à l'annexe d'Étretat. Dès 1942, sur ordre des autorités allemandes, les enfants de 6 à 14 ans doivent évacuer la ville et sont éparpillés dans tout le pays, dans des camps scolaires ou des familles d'accueil.

Au lycée, des tranchées sont creusées dans la cour, des masques à gaz sont distribués aux élèves, des scotchs sont apposés sur les fenêtres. Le rez-de-chaussée de la bibliothèque sert d'abri aux habitants du quartier.



Le lycée 15 octobre 1940 © Jacques Lerat



Le lycée 15 octobre 1940 © Daniel Haté



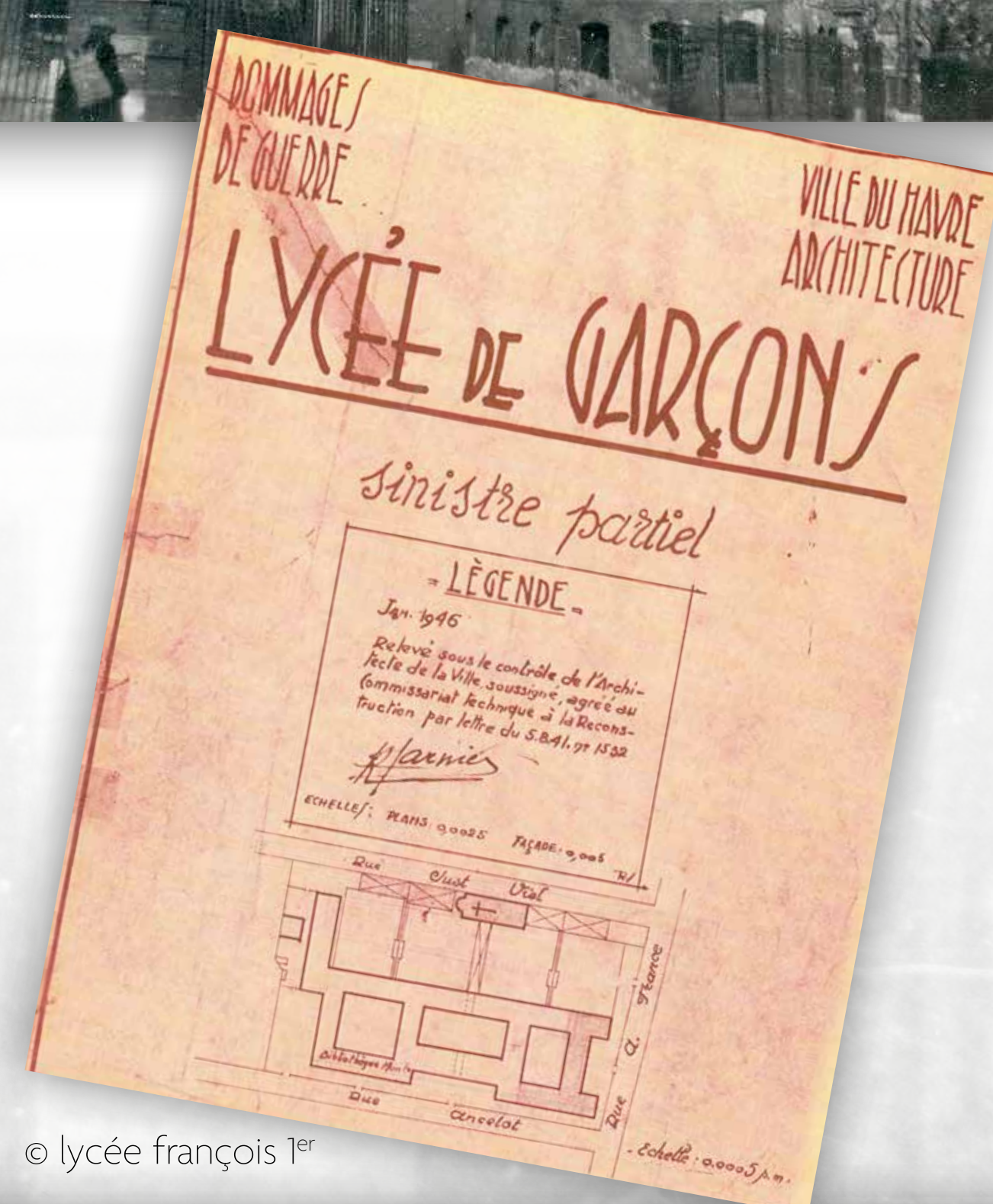
LES BOMBARDEMENTS ET L'OCCUPATION ALLEMANDE

Dès le début de la guerre, la ville du Havre connaît de nombreux bombardements, d'abord allemands puis anglais. La Chapelle du lycée qui borde la rue Just Viel est touchée la première en juin 1940 ; viennent ensuite le gymnase et une partie du bâtiment sud, bombardés dans la nuit du 15 octobre 1940. La chapelle déjà très abîmée est totalement détruite lors des bombardements de septembre 1944, le reste du lycée échappant de peu aux incendies.

En juin 1940, lorsque les Allemands entrent au Havre, le lycée fait partie des nombreux bâtiments réquisitionnés pour installer leur logistique militaire : Le gymnase (hall actuel) sert de dépôt à la Kriegsmarine. Les soldats s'installent dans l'aile sud. Ils déménagent dans l'aile nord après les bombardements d'octobre 1940 où ils seront encore à la Libération.

LA LIBÉRATION AU LYCÉE

En septembre 1944, le lycée est l'un des rares bâtiments publics encore debout au milieu des ruines du centre-ville. Fermé aux élèves jusqu'en novembre 1944, il sert de logement à des centaines de sinistrés et de refuge à la Mairie, au quartier général de la Croix Rouge, des pompiers, de la Défense Passive, ainsi qu'au nouveau journal local «les informations havraises». C'est au lycée, dans le bureau provisoire du Maire que la reddition allemande aurait été signée.



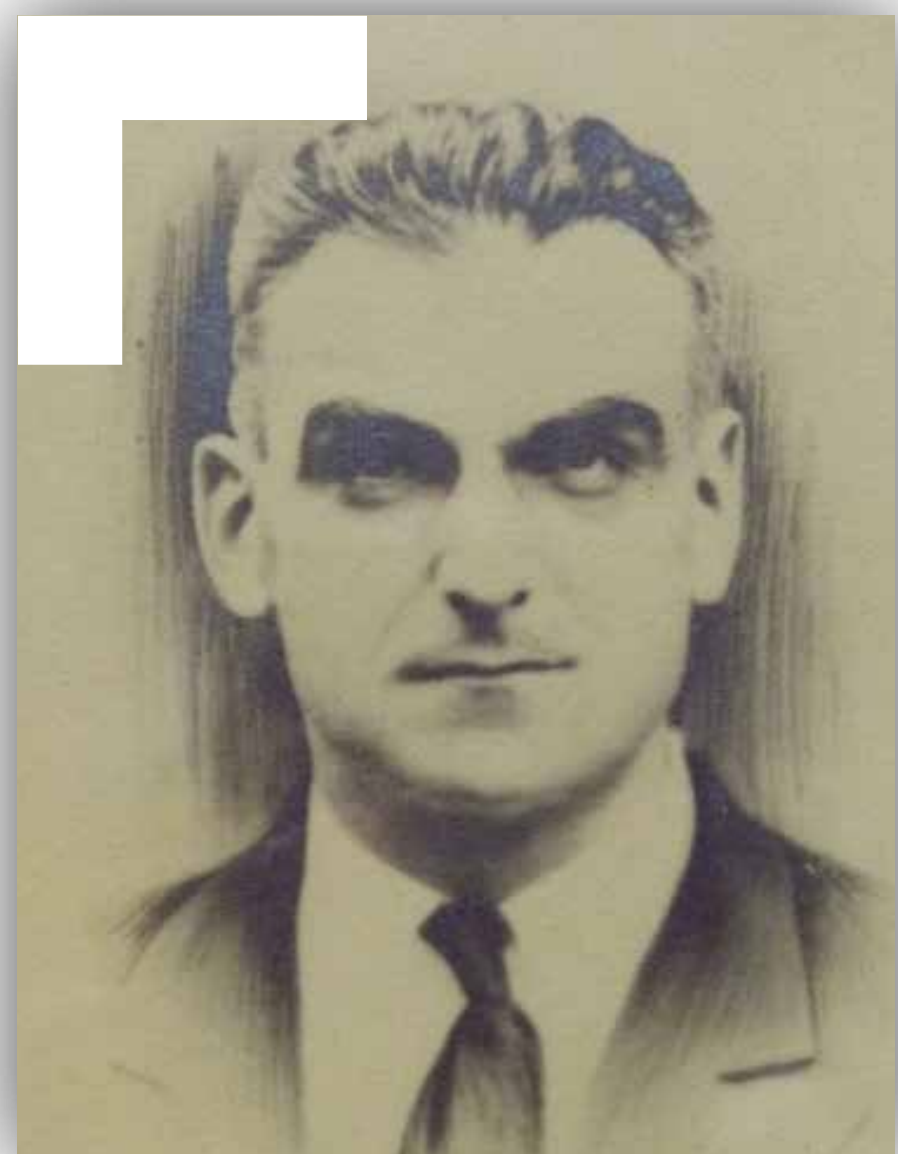
© lycée français 1^{er}



© Philippe Manneville

Le 12 septembre 1944 © Bibliothèque municipale



1939 - 1945
LA RÉSISTANCE AU LYCÉE

GÉRARD MORPAIN
(1897-1942)

Professeur d'histoire-géographie au lycée de garçons du Havre Résistant

Dès l'été 1940, avec le concours de deux jeunes gens, Pierre Garreau, un de ses élèves, et Jacques Hamon, Jean Morpain dit Gérard Morpain fonda au Havre l'un des tous premiers groupements de résistance de la région. L'activité du réseau se partageait principalement entre le renseignement, l'activité paramilitaire et l'aide aux alliés. Dénoncé, il est arrêté le 6 juin 1941 pour « espionnage, activité anti-allemande et intelligence avec l'ennemi ». Condamné à mort, il est fusillé le 7 avril 1942 à 16 h 10 au Mont-Valérien. Déjà décoré de la Croix de guerre 1914-1918, il obtient à titre posthume la Médaille de la Résistance. Son nom est donné à la rue où il habitait à Sanvic (anciennement rue de Verdun) et une salle du lycée François 1^{er} porte son nom.



ROGER MAYER
(1911-1982)

Professeur de Physique au lycée de garçons du Havre - Chef du groupe SALESMAN du Havre (l'heure H) - Fondateur du journal « Le Havre Libre »

Pendant la Seconde Guerre mondiale, il fonde « l'heure H », un journal clandestin de résistance qui deviendra le nom du groupe de résistance havrais, dont il prend la tête en 1943. L'heure H est alors l'un des premiers réseaux de résistance en France. D'autres professeurs du lycée, ainsi que quelques élèves le rejoindront. Le 11 mars 1944, Roger Mayer est arrêté sur son lieu de travail par la Gestapo. Il sera déporté à Auschwitz Birkenau puis à Buchenwald.

Roger Mayer est rapatrié en mai 1945. A son retour, il fonde le journal « Le Havre Libre », suite du journal « Le Petit Havre » (rebaptisé en réaction à la collaboration dont il fut accusé) et en devient le directeur.

Une rue du Havre porte son nom ainsi qu'une salle de classe du lycée, (la 201 sud).



MADELEINE MICHELIS
(1913-1944)

Professeur de lettres classiques au lycée de filles du Havre Résistante

En 1939, professeur de lettres au lycée de jeunes filles du Havre depuis 2 ans, Madeleine Michelis est détachée à l'annexe d'Etretat, ouverte aux élèves réfugiés havrais. Résistante, elle fut arrêtée, torturée et assassinée en février 1944. Elle fut nommée, par le général De Gaulle, Chevalier de la légion d'honneur, à titre posthume.

Les lettres de Madeleine ont été publiées en 2015 dans un ouvrage intitulé *Correspondance d'avant guerre et de guerre*. Elle y évoque la bibliothèque du lycée qui était alors la bibliothèque municipale de la ville.



D'AUTRES CAS DE RÉSISTANCE AU LYCÉE SONT À MENTIONNER

Pierre Garreau, élève, s'engage à l'âge de 16 ans, dans le Réseau de Résistance générale, appelé « Réseau Morpain ». Au sein de celui-ci, il récupère et transporte des armes, des munitions, des explosifs, dès septembre 1940. Ayant poursuivi sa scolarité à Paris, au lycée Louis-Le-Grand en classe préparatoire, il échappe aux arrestations de juin 1941 qui entraînent le démantèlement du « Réseau Morpain ». Dans la capitale, il continue son action de résistance en distribuant des tracts du réseau havrais « L'Heure H ». Ayant appris le débarquement du 6 juin 1944, en Normandie, il rejoint Le Havre à pied

et participe aux combats de la libération de la ville.

Sans aucun lien avec le réseau Morpain, un certain nombre d'élèves des classes de première et de terminale du lycée – philosophie et mathématiques – se livrent à des actions d'hostilité à l'armée allemande à la fin 1940 - début 1941 : inscriptions de croix de Lorraine et de « V » de la victoire sur des véhicules militaires. Dénoncés, ils sont arrêtés en juin 1941. Si certains sont libérés au bout de quelques jours, d'autres, notamment le leader du groupe, Pierre

Gamas ainsi que son frère Jean-Claude sont incarcérés plus longtemps. En septembre 1941, huit élèves sont convoqués par le tribunal militaire de l'armée allemande. Celui-ci prend une décision pour le moins surprenante. Les jeunes hommes sont sanctionnés d'amendes pour leurs actes, mais en même temps, le tribunal rend hommage à leur courage patriotique.

LE LYCÉE ET LA FRANCE LIBRE



Répondant à l'Appel du Général de Gaulle lancé à Londres, 45 anciens élèves du Lycée de garçons ont fait le choix de l'engagement dans les Forces Françaises Libres.



Daniel **ALLONIER**
† 1942, en mer



Jean-Louis **DEVAUX**

Bernard **LE CHAFFOTEC**
† 1941, Syrie



Claude **RAOUL DUVAL**

Jacques **BARBEY**

François **DUBOSC**

Georges **LE DU**



Claude **ROSA**

Pierre **BERNICOT**



Jean-François **DUPONT**



Paul **LEGENTILHOMME**



Jacques **ROUMEGUERE**



Victor **BIARD**
† 1941, en mer

Roger **FEAT**

Georges **LEJAMBLE**



Pierre **LOUIS**

Paul **BOULANGER**

Denis **GENESTAL DU CHAUMEIL**
† 1943, Angleterre



Claude **MOAL**



Pierre **RUFENACHT**



Maurice **BUYS**

Claude **GUEULIN**

André **NEUFINCK**



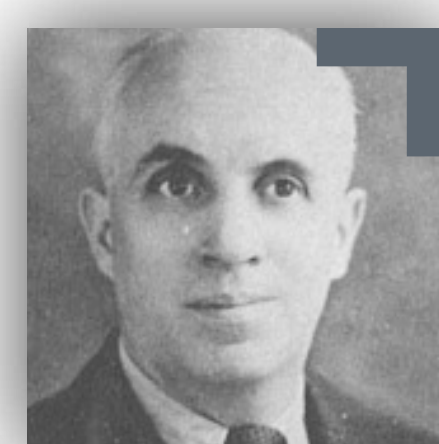
Jean **SALIOU**



Henri **CAUBRIERE**
† 1941, en mer



Robert **GUIADER**

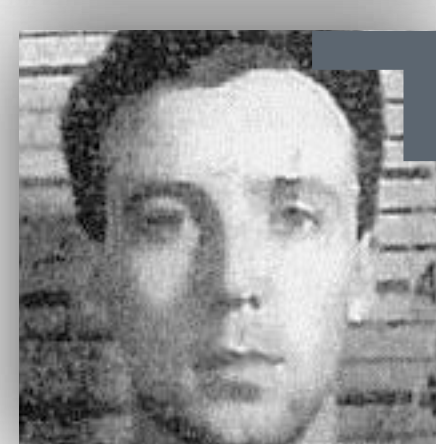


Yvan **OHREL**
† 1943, Tunisie



Roland **TERRIER**

Jacques **CHALOT**



Jacques **GUYADER**



Jean-Claude **PAUMIER**

René **TURGIS**



André **CHOULANT**



Gaston **GUYOMAR**
† 1946, Indochine



Robert **JOIN**

Jacques **PERSON**

Raoul **VALLERY**

Georges **COLIN**

Edgard **LATHAM**

Paul **PRUDHOMME**

Paul **VOISIN**

Jean **COURTEVILLE**

André **QUIMBETZ**

Jean **WINDELS**

Paul **ZIGMANT**

FORCES AÉRIENNES FRANÇAISES LIBRES :

les Aviateurs Jacques Barbey, Denis Génestal du Chaumeil, Claude Raoul-Duval Claude Rosa, et les Parachutistes SAS Pierre Rufenacht et Raoul Vallery

FORCES TERRESTRES :

elles sont commandées en 1941 par le général Paul Legentilhomme, à l'origine de la création de la 1^{ère} Division Française Libre à laquelle ont appartenu : Jacques Chalot, Claude Gueulin, Edgard Latham et Jacques Roumeguère.

A la colonne Leclerc, qui deviendra en 1943 la 2^e DB servent Pierre Bernicot, Maurice Buys et Yvan Ohrel.

FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES :

Marine marchande : Paul Boulanger, Victor Biard, Henri Caubrière, Jean Courteville, François Dubosc, Jacques Person et André Quimbetz.

Marine de guerre : Daniel Allonier André Choulant, Gaston Guyomar, Georges Lejamble, Jean Saliou, Roland Terrier et Jean Windels.

Aéronavale : René Turgis

Fusiliers Marins : Bernard Le Chaffotec et le commando Jacques Guyader.

RENSEIGNEMENT (BCRA) :

Roger Feat, Robert Guiader et Paul Zigmant (déporté).

RÉSISTANCE :

Georges Colin, Jean Louis Devaux, Robert Join (déporté), Jean-Claude Paumier (déporté), André Neufinck et Paul Prudhomme.

† MORTS POUR LA FRANCE



COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION

En 2017, les deux derniers témoins sont Claude Raoul-Duval et son ami de jeunesse Claude Rosa, qui réside au Havre.

LYCEE
FRANÇOIS 1^{ER}
150 ANS

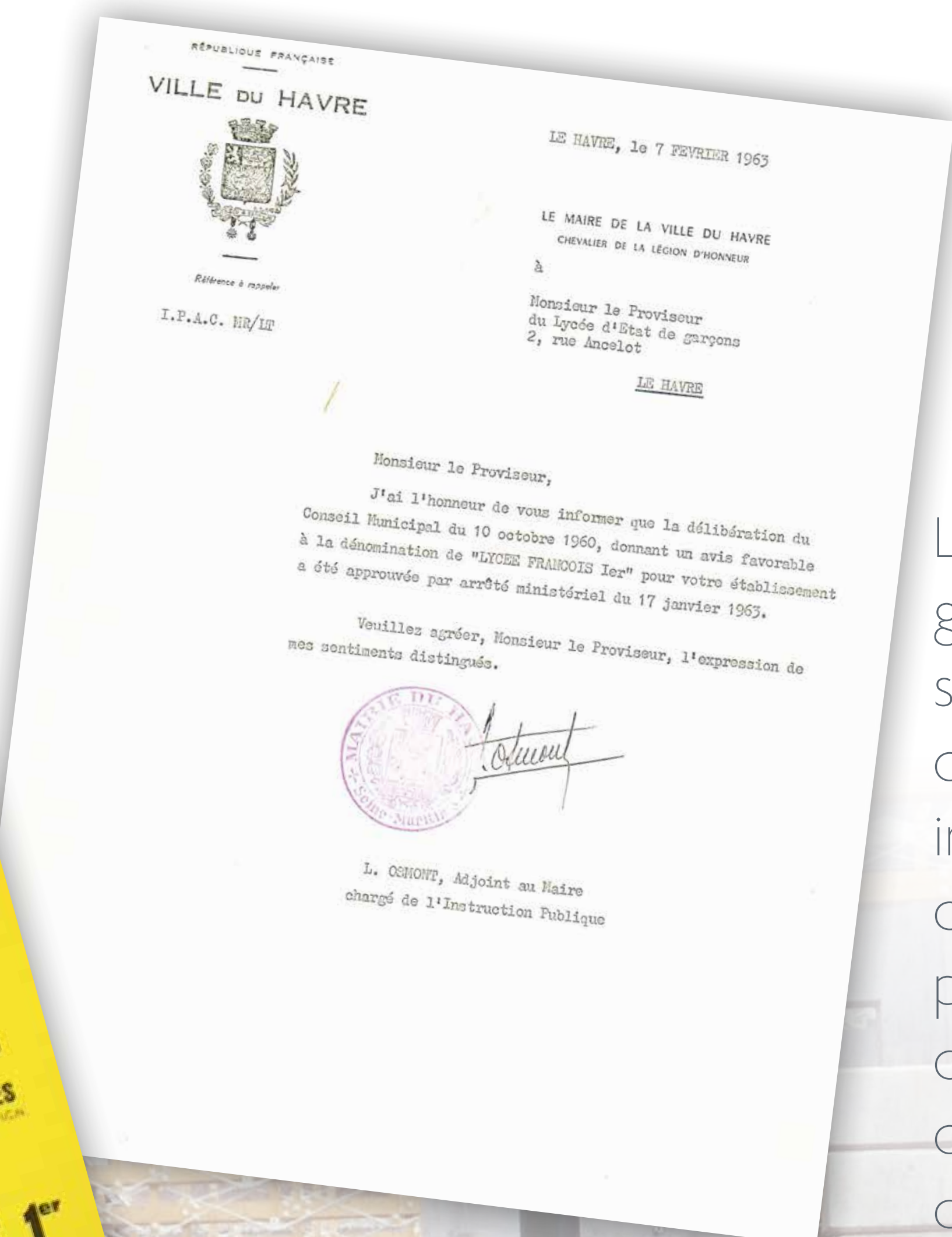
1945-2017 DE NOUVELLES STRUCTURES POUR UN LYCÉE REBAPTISÉ ET RÉNOVÉ



Cérémonie au Monument aux morts 1954. Photo presse locale

Matériellement, le lycée ne sort pas indemne du conflit : l'aile Sud et la chapelle ont été détruites suite à des bombardements. Elles sont reconstruites 20 ans plus tard : une nouvelle chapelle est bâtie en 1964 ; l'aile Sud est inaugurée, le 7 mai 1966 lors de la cérémonie du centenaire de l'établissement. En 1963, un nouveau gymnase, situé de l'autre côté de la rue Anatole France, est construit. Ce dernier remplace l'ancienne salle de sports qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle verrière du lycée. Cette dernière est construite entre 2001 et 2003 ; dans le même temps, les salles ainsi que la façade de l'aile Sud sont rénovées. Entre 2010 et 2017, une nouvelle phase de travaux a lieu dans l'aile face à la rue Jean-Paul Sartre : la façade est restaurée, l'intérieur des locaux est totalement rénové. On trouve désormais dans ces derniers le bureau du proviseur, les services de l'intendance, des salles de cours pour les classes préparatoires, le nouveau CDI agrandi ainsi que l'ancienne bibliothèque réaménagée en salle polyvalente.

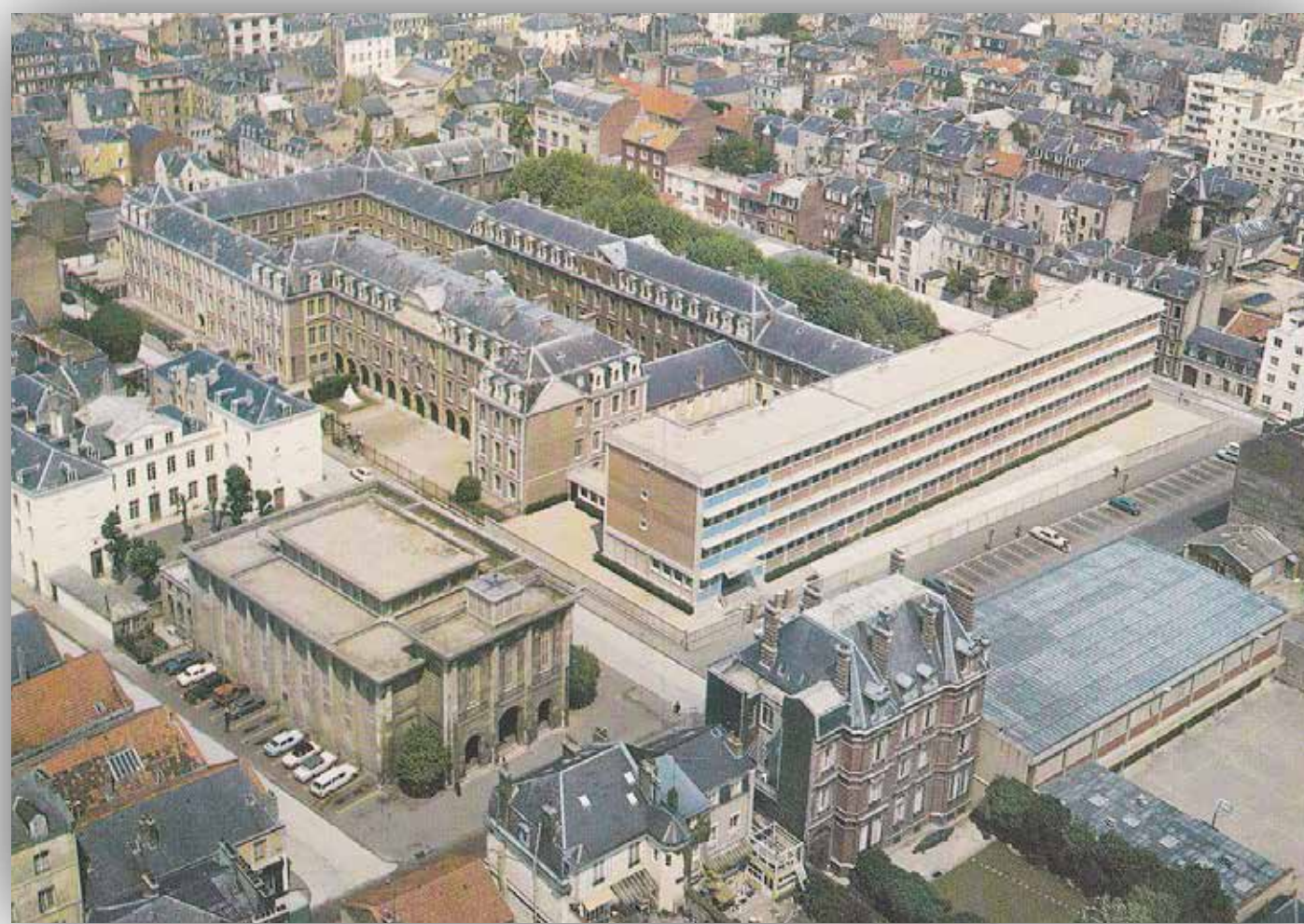
**EN 1980, LA
RUE DU LYCÉE
(«FRANÇOIS 1^{ER}»
DEPUIS 1963)
EST REBAPTISÉE
RUE JEAN-PAUL
SARTRE**



© collection lycée François 1^{er}



Affiche de présentation
des classes préparatoires
© collection lycée François 1^{er}



© collection lycée François 1^{er}

**LA NOUVELLE AILE SUD
INAUGURÉE EN 1966**



2002 la région finance les travaux de rénovation et restauration de l'aile Sude collection Philippe Manneville



2011, nouveaux travaux de restauration et de rénovation de l'aile, côté rue Jean-Paul Sartre © collection Philippe Manneville

L'ensemble de ces travaux est à la mesure des mutations pédagogiques au sein du lycée, appelé François 1^{er} à partir de 1963. L'établissement doit accueillir un nombre croissant d'élèves dans le cadre d'une politique de démocratisation de l'enseignement secondaire, instaurée en France après la Seconde Guerre mondiale. A la veille du conflit, les effectifs atteignent près de 1000 élèves, en 1966 ils sont près de 1300, aujourd'hui, autour de 1100. En parallèle, l'organisation de la vie scolaire de l'établissement se transforme radicalement. Tout d'abord, le lycée devient mixte en 1967. A partir des années 1960, les classes du petit lycée disparaissent, suivies de celles du premier cycle (de la 6^e à la 3^e) qui sont progressivement supprimées, dans les années 1970. Le lycée François 1^{er}, qui n'est plus le seul lycée du Havre, n'accueille désormais que les élèves de la seconde à la terminale, pour préparer des baccalauréats d'enseignement général : A (littéraire), B (économique et social), C (mathématiques et sciences physiques), D (mathématiques et sciences naturelles) qui deviennent en 1995, les filières L, ES et S. A partir de 1968-1969, l'établissement accueille des classes préparatoires scientifiques, puis, en 1973, des classes préparatoires commerciales.

LYCÉE
FRANÇOIS 1^{ER}
150 ANS

LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES DU LYCÉE 1866 À NOS JOURS



LIGUE NORMANDE DE L'ÉDUCATION 1893

© collection Lycée François 1^{er}

LES DANSEUSES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS 2014



© collection Lycée François 1^{er}



DES REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

© collection Lycée François 1^{er}

LES PERSES

(Lycée du Havre -- Représentation du 28 Février 1891)

PHOTOGRAPIE BOULANGER

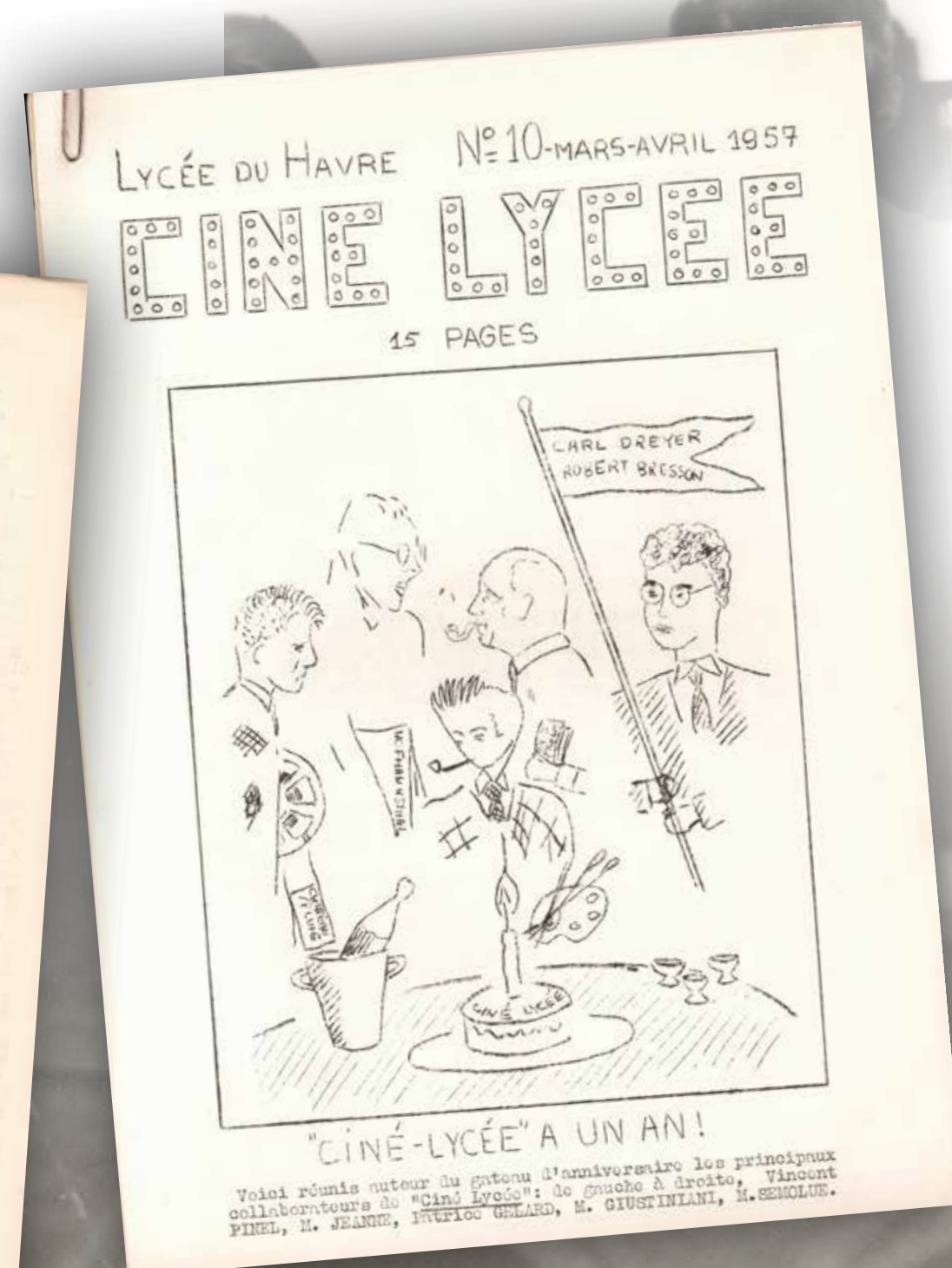
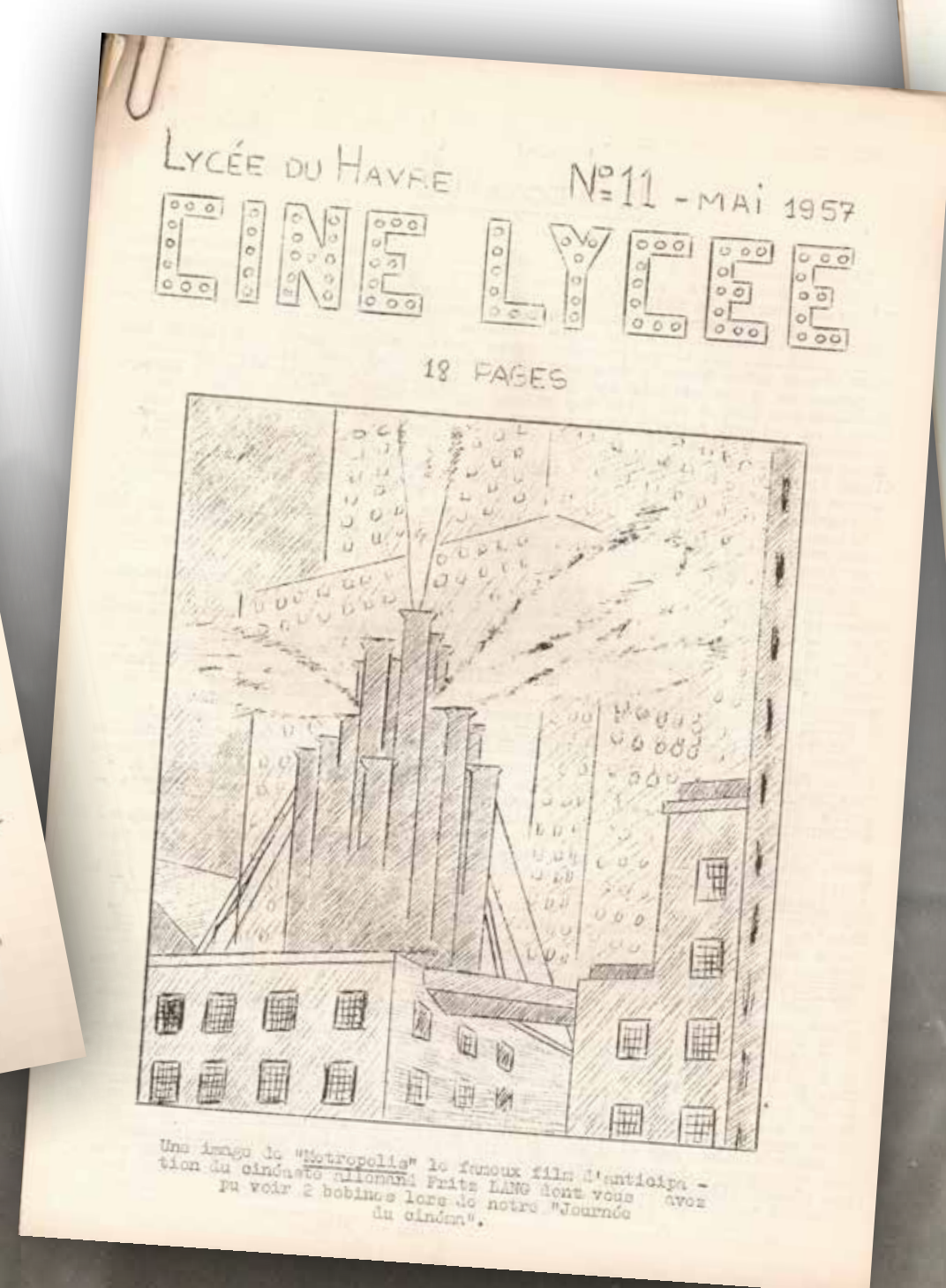
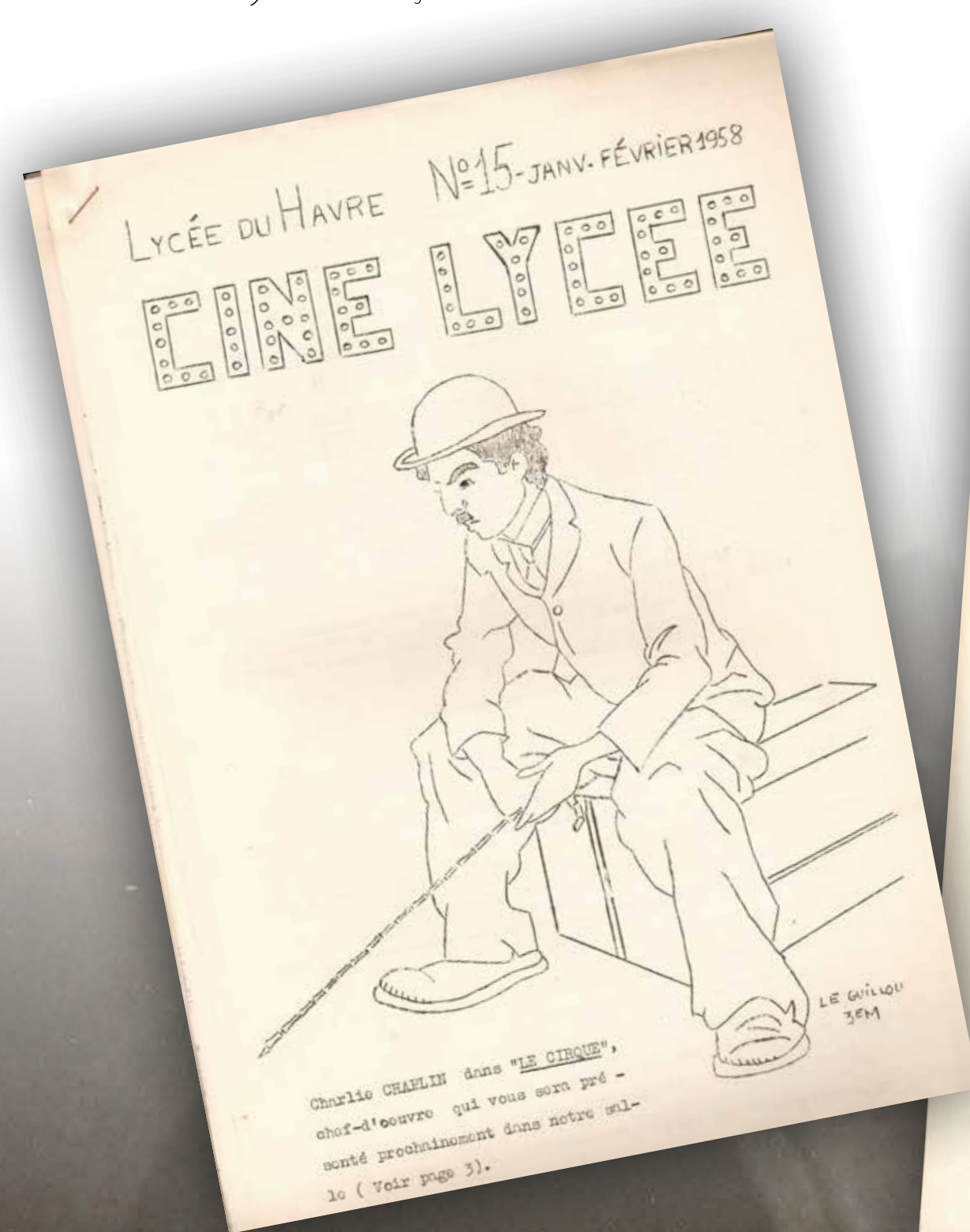
GROUPE LA TUNA, DIRIGÉ PAR M. ORIA, PROFESSEUR D'ESPAGNOL

© collection Maryse Guihard



LE CINECLUB UNE LONGUE TRADITION

© collection Lycée François 1^{er}



TOURNOI D'ESCRIME 1910

© bibliothèque municipale



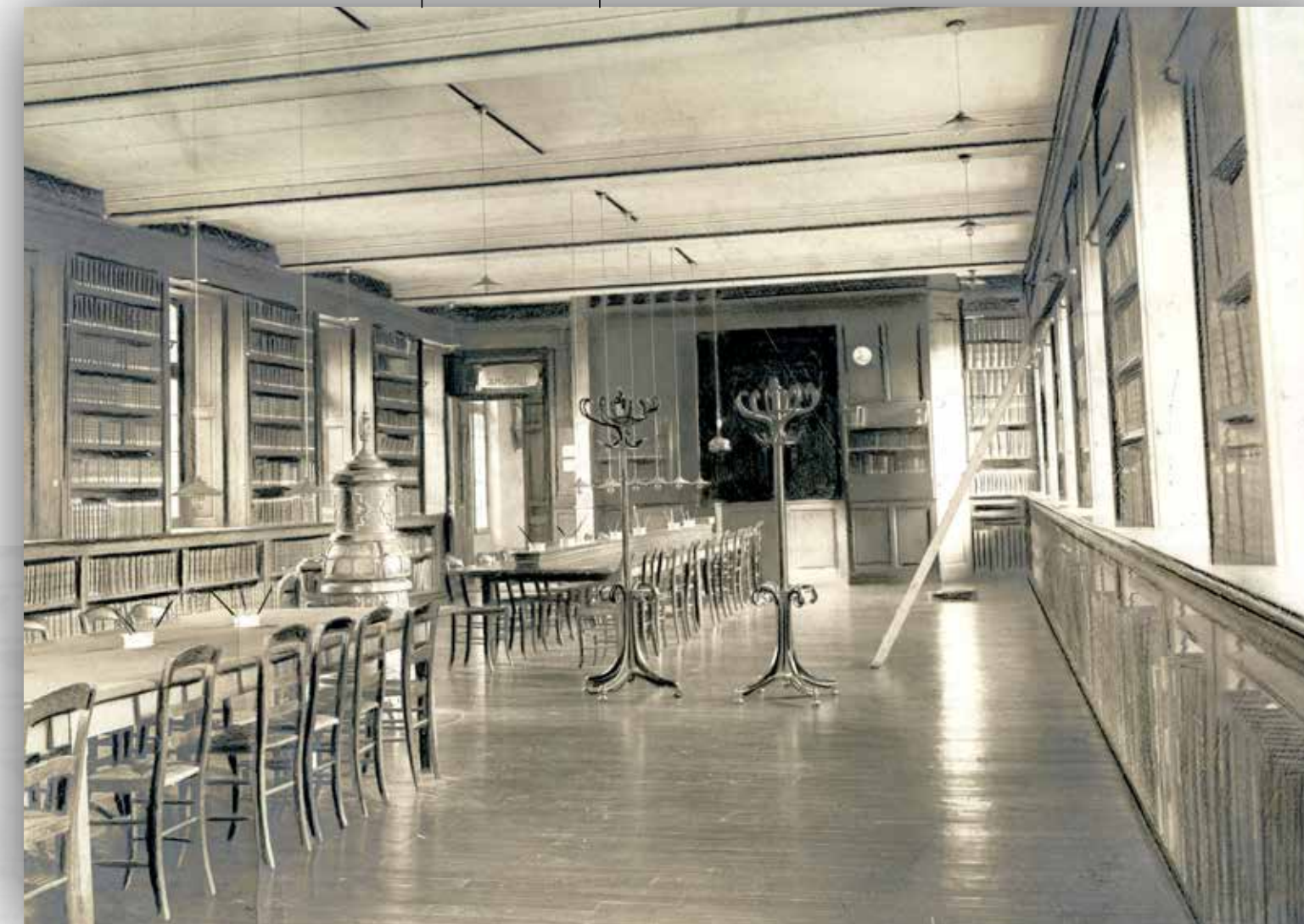
LE LYCÉE ET LA BIBLIOTHÈQUE : UNE LONGUE HISTOIRE

1904 -1966

Le lycée a vu trop grand lors de sa construction et va pouvoir céder une aile entière à la ville qui a besoin d'espace pour sa bibliothèque municipale.

La nouvelle bibliothèque répond à la conception de l'époque : hauts rayonnages accessibles par des échelles, boiseries sombres, pas d'accès direct pour les ouvrages. Elle se compose d'un local de prêt au rez de chaussée, d'une salle de lecture au 1^{er} étage, de magasins au 2^{ème} étage, de bureaux. La signalétique est encore visible aujourd'hui. Le public est accueilli par une entrée sur la rue. Les lycéens peuvent également la fréquenter en passant par une entrée spécifique au 1^{er} étage du lycée. Cette cohabitation est décrite dans « La Nausée » premier roman de Jean-Paul Sartre, alors professeur de philosophie au lycée.

© collection Bibliothèque municipale



© collection Bibliothèque municipale



© collection Bibliothèque municipale

La salle était presque déserte. J'avais peine à la reconnaître parce que je savais que je n'y reviendrais jamais. Elle était légère comme une vapeur, presque irréelle, toute rousse. Le soleil couchant teintait de roux la table réservée aux lectrices, la porte, le dos, les livres. Une seconde j'eus l'impression charmante de pénétrer dans un sous bois plein de feuilles dorées [...]

Jean-Paul Sartre, professeur de philosophie au lycée de garçons du Havre

Les havrais accèdent à la bibliothèque par la rue Ancelot
© collection Bibliothèque municipale



© collection lycée François 1^{er}

« Hier, j'avais mon après-midi libre et je suis allée travailler à la bibliothèque municipale. Elle est très riche, très propre (c'est-à-dire et claire), les employés y sont charmants ; on n'a pas l'impression d'être là en intrus, comme dans certaines bibliothèques parisiennes [...]. Une table est réservée aux lectrices pour éviter sans doute de troubler par un voisinage trop proche, les jeunes potaches et les vieux messieurs barbus qui peuplent ces lieux. Toutes les heures on entend la sonnerie du lycée de garçons... »

Madeleine Michelis
professeur au lycée de filles du Havre

1967- ...

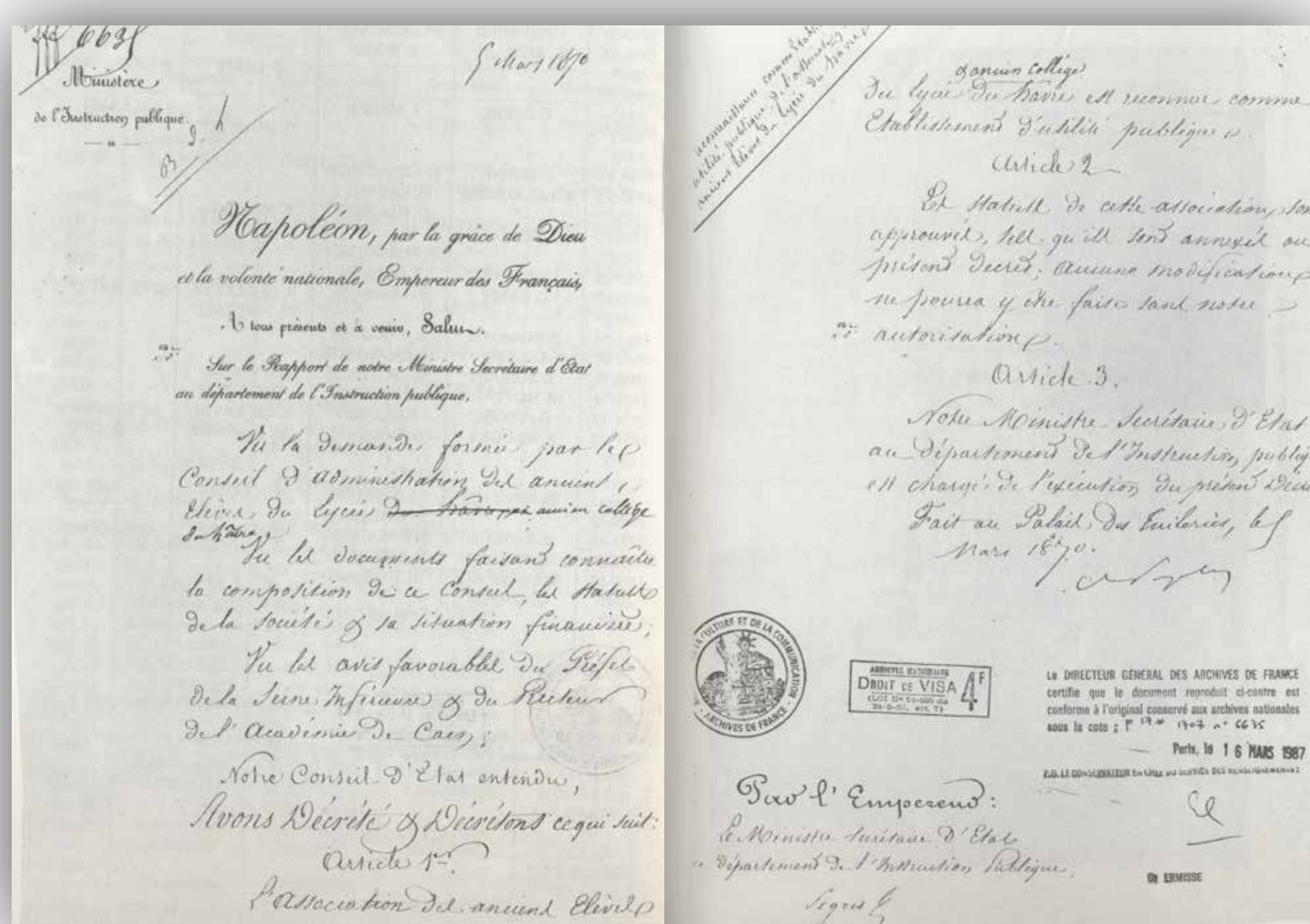
La bibliothèque municipale manque cruellement de place et déménage en 1967 dans un nouveau bâtiment rue Jules Lescne (bibliothèque Armand Salacrou). L'espace libéré est repris par le lycée qui en fait sa « Bibliothèque ». Quelques années plus tard, elle devient un « CDI » (Centre de Documentation et d'Information) qui occupe les locaux jusqu'en 2014. Devenu trop exigu, mal adapté aux nouveaux usages et à l'informatique, des travaux s'imposent et il déménage dans un vaste espace bien équipé à l'emplacement des anciens logements de fonction du proviseur et de son adjoint. Parallèlement, en raison de la même évolution, la bibliothèque municipale a aussi déménagé : l'Espace Niemeyer a ouvert en 2015.

Au lycée, le décor de l'ancienne bibliothèque est préservé. Ornée de panneaux qui évoquent son histoire, elle va devenir une salle polyvalente destinée à accueillir manifestations culturelles et réunions.



© collection lycée François 1^{er}

APRÈS LE LYCÉE, GARDER LE LIEN



Le 12 novembre 1867, quelques bacheliers, parmi les premiers issus de cet établissement ouvert l'année précédente, imaginent qu'ils auraient plaisir à se retrouver de temps à autre. Ainsi naît l'Association des Anciens Élèves du Collège et du Lycée du Havre. Le 5 mars 1870, l'Association est reconnue, par décret impérial, d'utilité publique, reconnaissance confortée lorsque sera promulguée la « loi de 1901 ». En 1963, lorsque le lycée est baptisé du nom du fondateur du Havre, elle devient Association des Anciens Élèves du Lycée François 1^{er}.

L'Association est régie par des statuts, et l'article 1 résume parfaitement sa philosophie : « *Entretenir les relations d'amitié qui se sont formées au lycée, venir en aide selon ses possibilités à ses membres, conjoints survivants et enfants, aider moralement et financièrement les élèves pendant leur scolarité et les premières années de leur vie étudiante ou active, participer à la vie intellectuelle et culturelle de la Cité* ».

Ses membres se rencontrent alors à l'occasion d'assemblées générales, de repas, de conférences, parfois de sorties... Un lien important entre les membres de l'Association est constitué par un bulletin régulièrement édité, qui entretient et transmet la mémoire de l'histoire du lycée. L'Association perpétue aujourd'hui ces traditions...

L'Association, comme le lycée, comme la Nation, a été fortement touchée par la guerre de 1914-1918. À cette occasion, elle aide l'hôpital installé dans les murs de l'établissement et apporte un secours aux prisonniers. Durant la seconde guerre mondiale, elle envoie des colis aux prisonniers de guerre et vient en aide aux sinistrés des bombardements.

À l'issue de la grande guerre, elle lance une souscription pour élever, dans la « cour d'entrée » du lycée, un monument aux Morts, inauguré en 1921. Depuis, chaque année, aux environs du 11 novembre, l'Association rend hommage aux anciens élèves, professeurs et personnels du lycée morts pour la France.

Aujourd'hui, les formes de sociabilité, avec les réseaux sociaux, et les technologies ont évolué. Dans la mesure de ses moyens, l'association peut accorder une aide sociale à un élève ou ancien élève en difficulté, sous forme d'un don ou d'un prêt d'honneur. De plus, de façon bisannuelle et en alternance, elle organise deux prix :



Remise du prix de la Vocation à son dernier lauréat Alexandre Dandel, chanteur lyrique. (Photographie : Claude Leblanc pour la presse havraise).

Le prix de la vocation Andrée Lé-varey ouvert à une Havraise ou un Havrais de 18 à 30 ans, pour parfaire ses dispositions dans les arts ou les sciences.

Le prix littéraire Lévaréy-Levesque, décerné à un auteur attaché à la Normandie et ayant écrit une œuvre ayant trait à la Normandie.



Remise du prix littéraire à son dernier lauréat Jacques-Sylvain Klein pour son livre « L'impressionnisme se lève en Normandie 1820-1886 » (Photographie : Claude Leblanc pour la presse havraise).

Sans doute les lycéens d'aujourd'hui conserveront-ils certains contacts après leur départ du lycée grâce à Facebook, Instagram, Copains d'Avant, Trombi.com... Mais pour ceux qui souhaiteraient ne pas en rester au mode virtuel, ceux qui voudraient également constituer un jour la relève, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter : **Association des Anciens élèves du lycée François 1^{er}, 2 rue Jean-Paul Sartre, 76600 Le Havre**

